



Les nouvelles populations légales sont disponibles sur insee.fr

Les populations légales des 36 664 communes françaises, des cantons, arrondissements, départements et régions, ont été authentifiées par le décret n°2013-1289 du 27 décembre 2013. Disponibles sur insee.fr, ces données prennent effet au 1^{er} janvier 2014. Elles remplacent les populations légales publiées en décembre 2012.

Les populations légales font référence dans plus de 350 dispositions législatives ou réglementaires liées à la vie des communes et de leurs administrés (finances locales, vie municipale, fonction publique territoriale, etc.).

64 933 400 habitants en France au 1er janvier 2011

Au 1er janvier 2011, la France métropolitaine compte 63 070 344 habitants. En y ajoutant les départements de La Réunion, de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane, on aboutit à un total de 64 933 400 habitants.

Taille	Nombre de communes	Somme des populations	Part de la population de la France (%)
Moins de 250 habitants	11 967	1 673 344	3
250 à 499 habitants	7 950	2 853 159	4
500 à 999 habitants	7 013	4 943 427	8
1 000 à 9 999 habitants	8 788	23 517 205	36
10 000 habitants et plus	946	31 946 265	49
Total	36 664	64 933 400	100

Champ : France métropolitaine et départements de La Réunion, de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane, limites territoriales en vigueur au 1er janvier 2013 - Date de référence statistique : 01/2011

Comment lire les populations légales ?

Le terme générique de « **populations légales** » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale ». La population totale prend en compte certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence dans la commune (par exemple les étudiants majeurs logés ailleurs pour leurs études).

La **population municipale** est la seule qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est **privilégiée dans les descriptions statistiques**. Les chiffres de ce communiqué portent uniquement sur la population municipale.

Les comparaisons 2006-2011 sont désormais possibles pour chaque commune

Depuis 2004, le recensement a lieu chaque année. Si depuis la parution en 2008 des populations légales 2006, ces chiffres sont actualisés annuellement, l'observation des évolutions, commune par commune, n'est pertinente qu'à partir d'un intervalle d'au moins 5 ans.

Ainsi l'évolution de la population entre 2006 et 2011 peut être désormais observée pour chaque commune. Une première analyse de ces évolutions au niveau national est d'ores et déjà disponible en page 3 de ce communiqué de presse.

Une estimation de la population au 1^{er} janvier 2014 sera publiée le 14 janvier 2014

Dans le cadre de la présentation à la presse, du bilan démographique de la France en 2013, une estimation de la population au 1er janvier 2014 sera publiée le 14 janvier prochain.

Populations légales : quel impact sur l'organisation des élections municipales de 2014?

Les **chiffres officiels de population municipale les plus récents** servent de base pour l'organisation des élections. Ils permettent de déterminer notamment :

- Le **mode de scrutin**
 - Communes de moins de 1 000 habitants : scrutin majoritaire plurinominal à deux tours (candidatures individuelles ou groupées, panachage possible, pas d'obligation de parité)
 - Communes de 1 000 habitants et plus : scrutin proportionnel de liste à deux tours (aucune modification possible de la liste, parité obligatoire)
(Lors des élections municipales de 2008, la limite entre les deux modes de scrutins était de 3500 habitants)
- L'organisation du **financement** et des **dépenses de campagne**
 - Communes de 9 000 habitants et plus : création d'un compte de campagne (suivi des recettes et dépenses, mandataire financier, plafonnement des dépenses)
 - Communes de moins de 9 000 habitants : pas de compte de campagne
- Le **nombre de conseillers municipaux à élire** (variable selon la taille de la commune)

Pour les élections municipales 2008, les derniers chiffres officiels disponibles étaient ceux de 1999. Le recensement annuel permet désormais d'avoir une population municipale de référence plus récente. Ainsi ce sont les **chiffres de population municipale au 1^{er} janvier 2011**, authentifiés au JO n° du 31/12/2013 qui serviront de référence pour les **élections municipales des 23 et 30 mars** prochains. À Mayotte et dans les collectivités d'Outre-mer, ce sont les derniers recensements généraux organisés qui font référence.



Conseil municipal : Combien d'élus en 2014?



Mode de scrutin : Liste ou majoritaire ?

Nb de communes	Scrutin majoritaire	Scrutin de liste
Élections municipales 2008*	33 864	2 815
Élections municipales 2014	26 924	9 751

* en 2008 le seuil était à ± 3500 habitants
Source : ministère de l'intérieur pour les chiffres 2008, Insee pour 2014

Dépenses de campagne : Avec ou sans plafond ?

Élections municipales 2014	Nb de communes
< 9000 hbts	35 594
≥ 9000 hbts	1 081

Source : Insee



Les données statistiques de cette page portent sur la **métropole**, les **départements d'Outre-mer** (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte). Ces données s'appuient sur le recensement 2011, et pour Mayotte sur le recensement 2012.

Nb d'habitants au 01/01/2011	Nb de conseillers	Nb de communes
< 100	7	3 505
< 500	11	16 406
< 1 500	15	10 015
< 2 500	19	2 599
< 3 500	23	1 164
< 5 000	27	922
< 10 000	29	1111
< 20 000	33	506
< 30 000	35	187
< 40 000	39	82/
< 50 000	43	54
< 60 000	45	40
< 80 000	49	28
< 100 000	53	15
< 150 000	55	24
< 200 000	59	6
< 250 000	61	3
< 300 000	65	3
≥ 300 000*	69	2

* hors Paris, Lyon et Marseille qui ont un mode de scrutin particulier
Source : Insee, Ministère de l'intérieur



2006 - 2011 : les régions qui gagnent de la population, celles qui en perdent

En cinq ans, la France a gagné 1,7 million d'habitants, soit 350 000 nouveaux résidents chaque année. Sur cette période, la population a augmenté dans près de 7 communes sur 10.

➤ Ouest - Sud-ouest

Parmi les régions qui gagnent de la population figurent celles de **l'ouest et du sud-ouest du pays**, et tout d'abord les quatre aires urbaines de Rennes, Nantes, Bordeaux et Toulouse. Dans ces villes, mais aussi dans un vaste rayon de plus de 50km autour d'elles, la population augmente partout rapidement.

La population est également dynamique tout au long du littoral atlantique, de Vannes à Bayonne, en passant par les départements de la Loire-Atlantique, de la Vendée, de la Charente-Maritime, de la Gironde et des Landes.

Dans les régions de l'ouest et du sud-ouest, cependant, toutes les communes ne gagnent pas de population : que ce soit en Bretagne ou en Midi-Pyrénées, des zones éloignées à la fois des grandes agglomérations et du littoral sont parfois en déclin démographique (dans le Finistère, les Hautes-Pyrénées, ou l'Aveyron par exemple).

➤ La région rhodanienne

Dans la **région rhodanienne** la population augmente également fortement, tout autour de Lyon, mais aussi au nord (dans l'Ain), le long du Rhône au sud, jusqu'en Vaucluse au sud et à l'est vers Genève. La partie française de l'aire urbaine de Genève a ainsi connu un développement démographique spectaculaire au cours des cinq années (+6 500 habitants par an, soit un taux de croissance annuelle de + 2,5%). Toute la région Rhône Alpes n'est cependant pas concernée par cette dynamique : l'agglomération de Saint-Étienne perd de la population et le département de la Loire n'en gagne que très peu.

➤ Île-de-France

Même si elle a un rythme de croissance proche de la moyenne nationale, **l'Île de France** connaît une augmentation importante de sa population : chaque année, l'aire urbaine de Paris accueille 70 000 habitants supplémentaires, soit un cinquième de la croissance globale du pays. Tous les départements franciliens gagnent plusieurs milliers d'habitants par an, et le rythme est particulièrement élevé en Seine et Marne (+1%, soit un des taux de croissance les plus élevés de France). L'influence positive de la métropole capitale dépasse les frontières de l'Île de France et explique des fortes croissances démographiques au sud de l'Oise, à l'est de l'Eure et de l'Eure-et-Loir et au nord du Loiret.

➤ Le Sud-est et le littoral méditerranéen

Le sud-est du pays et le littoral méditerranéen gagnent toujours de la population, mais plutôt moins que lors des décennies précédentes. Le ralentissement est particulièrement marqué dans le Var et les Alpes Maritimes, alors que les aires urbaines de Montpellier et Perpignan affichent des croissances démographiques parmi les plus fortes du pays.

➤ Nord, Est et Centre

Si les régions du sud-est restent sur une dynamique largement positive, cela n'est pas le cas du **nord, de l'est et du centre** du pays : les aires urbaines de Lille et de Strasbourg ont vu leur croissance s'amoinrir, et beaucoup d'agglomérations perdent de la population dans les régions du Nord-Pas-de-Calais, de Picardie, de Champagne-Ardenne, de Lorraine, de Bourgogne, du Centre, d'Auvergne et du Limousin. Dans ces régions, les communes rurales sont également souvent en perte de vitesse démographique.

➤ Outre Mer

Outre Mer, la démographie est partout moins dynamique que lors des décennies précédentes. La Martinique perd désormais de la population et la Guadeloupe en gagne très peu. La Réunion, et surtout la Guyane, conservent quant à elles des rythmes de croissance nettement supérieurs à ceux de la métropole.

